

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Conclues entre l'entreprise « TAPTOU.COM », immatriculée à l'INSEE, N° Siret 511 181 323 00029, inscrite au RCS Dieppe, située 50 rue de la Forge 76630 INTRAVILLE (France), représentée par Madame Nathalie VARRALL et son client, ci-après dénommé « le client ».

Les parties conviennent que les obligations de TAPTOU.com sont des obligations de moyens et non de résultats professionnels ou personnels s'il s'agit d'un particulier. La responsabilité de TAPTOU.com ne peut donc être engagée à ce titre.

TAPTOU.com propose un service d'assistance administrative à domicile ponctuel ou régulier destiné aux entreprises, artisans, associations, professions libérales et particuliers. Les prestations sont réalisées à distance par le biais du télé-secrétariat ou dans les locaux du client. Le client reste responsable des données présentes sur ses équipements ; en conséquence, il prendra toutes les précautions d'usage afin d'assurer les sauvegardes de ses données personnelles.

Les présentes conditions générales de vente régissent toutes les relations commerciales entre l'entreprise TAPTOU.com et son client. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client à ces conditions générales de prestations de services.

TAPTOU.com se réserve le droit de modifier à tout moment ces présentes conditions et d'en informer le client par écrit.

ARTICLE 1 : DEVIS ET COMMANDE

Le devis est une proposition tarifaire représentant l'estimation du montant de l'intervention. Il est gratuit et valable un mois ou plus (cf. devis) et peut être demandé pour toute prestation.

Le devis, envoyé en deux exemplaires si version papier, devra être dûment rempli, daté et signé en portant la mention « Bon pour accord » et un exemplaire devra être retourné à TAPTOU.com (l'autre étant pour le client). Selon le montant du devis, un acompte peut être demandé. Le devis signé, accompagné le cas échéant de l'acompte, équivalra à un bon de commande.

ARTICLE 2 : ANNULATION D'UNE COMMANDE

Si le client annule une commande qui n'est pas en cours de réalisation, il ne lui sera facturé aucun frais. Cependant, si un acompte a été versé, il ne sera pas restitué.

Si le client annule une commande en cours de réalisation, le client doit payer la totalité de la prestation commandée.

Chaque annulation de commande doit se faire par écrit auprès de TAPTOU.com, par courrier, email ou télécopie. Un accusé de réception sera envoyé au client.

ARTICLE 3 : CONTRAT DE PRESTATIONS

Pour chaque demande d'intervention permanente, un contrat de prestations est établi entre le client et TAPTOU.com. Celui-ci devient valable et ses clauses applicables quand le contrat est signé des deux parties.

ARTICLE 4 : TARIFS

Les prix des différentes prestations de services sont exprimés en euros et hors taxes (TVA non applicable, Art 293B du CGI). Les prestations de services sont facturées au prix appliqué le jour de la commande. Toute prestation commencée est due en totalité.

Les frais d'affranchissements seront facturés au client selon les tarifs postaux en vigueur.

En cas de mission éloignée, le client s'engage à régler la totalité des frais de transport, d'hébergement et de restauration pour TAPTOU.com qui n'effectuera aucune avances financières.

Les tarifs sont adaptés à chaque type de travail et sont négociables avec le client avant le début de la mission.

ARTICLE 5 : REGLEMENT

Une facture est remise au client.

Le règlement s'effectue à la remise des travaux. En cas de versement d'acompte à la commande, le solde est à régler à réception de la facture en fin de mission.

Les commandes doivent être réglées en euros, par chèque (à l'ordre de TAPTOU.com), virement bancaire ou espèces.

ARTICLE 6 : ESCOMPTE

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé.

ARTICLE 7 : MAJORATION

Les travaux sont réalisés du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h. Toute prestation effectuée à la demande du client en dehors de ces horaires, les dimanches et jours fériés sera majorée de 25%.

ARTICLE 8 : TRANSMISSION DES DONNEES

Le client peut transmettre ses données par email, téléphone, télécopie ou par voie postale au siège de l'entreprise.

Si le document est manuscrit, il est conseillé de le rendre le plus lisible possible afin de disposer d'un temps d'exécution optimal.

ARTICLE 9 : CONFIDENTIALITE – RESPECT DE LA VIE PRIVEE

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, TAPTOU.com s'engage à respecter les règles du secret professionnel et la confidentialité des informations en notre possession.

Chaque client dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui le concerne. Le client peut exercer ce droit en prenant contact directement avec TAPTOU.com par courrier ou email.

TAPTOU.com n'accepte pas de missions qui sortent du champ de ses compétences ou de ses moyens.

Tous les documents fournis par le client sont restitués à la fin de chaque mission.

ARTICLE 10 : DISPONIBILITE

Les prestations commandées par le client seront réalisées, dans les meilleurs délais, selon la disponibilité de TAPTOU.com.

En cas de déplacement sur site, le client doit prévenir TAPTOU.com 48 heures à l'avance.

ARTICLE 11 : RESPONSABILITE

Le client doit mettre à la disposition de TAPTOU.com, dès la signature du devis faisant office de bon de commande, l'ensemble des informations utilisables et nécessaires à la bonne réalisation de la prestation.

La responsabilité de TAPTOU.com ne saurait être engagée pour une erreur engendrée par un manque d'informations, des informations erronées ou le retard dans la transmission des informations par le client. TAPTOU.com n'est pas responsable des incompatibilités informatiques dues aux versions de logiciels ou aux systèmes d'exploitation utilisés par le client.

Afin d'assurer une compatibilité la plus large possible, les travaux de TAPTOU.com seront remis en version Office 2003.

ARTICLE 12 : RECLAMATIONS

Après réception des travaux, le client dispose de 48 heures pour effectuer toute réclamation si le travail rendu ne correspond pas à son attente (nous rechercherons ensemble une solution : correction, nouvelle mise en page...). Au-delà de ce délai, les travaux sont considérés comme approuvés.

Les corrections, qui seraient du fait de TAPTOU.com, seront effectuées gracieusement. S'il s'agit de changements apportés par le client, ces derniers seront facturés après entente préalable avec le client.

ARTICLE 13 : FORCE MAJEURE ET CAS FORTUIT

La responsabilité de TAPTOU.com ne pourra pas être mise en cause si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. Article 1148 du Code Civil : « Il n'y a lieu à aucun dommages et intérêts lorsque, par suite d'une force majeure ou d'un cas fortuit, le débiteur a été empêché de donner ou de faire ce à quoi il était obligé, ou a fait ce qui lui était interdit ».

ARTICLE 14 : LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au droit français.

Si un litige était susceptible de s'élever entre les parties, à propos de l'exécution ou du règlement d'une prestation, il serait jugé devant le Tribunal de Rouen, à défaut de résolution à l'amiable.